



Québec, le 24 octobre 2017

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-LeMay
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le député de La Peltre dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi 25 octobre 2017, en référence à l'article 97 RAN.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "PTB", is positioned above the printed name and titles of the sender.

Pierre Tremblay
Directeur de cabinet
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition

2018/10/29

10h49

Affaires inscrites par les député(e)s de l'opposition
(Article 97 RAN)

« *Que le principe du projet de loi n° 992, Loi modifiant la Loi sur l'administration publique et d'autres dispositions législatives afin qu'un sous-ministre ou un dirigeant d'organisme soit imputable de l'efficience de son ministère ou organisme, soit adopté* »